



carif-oref
de normandie

Les chiffres clés de la VAE en Normandie

2022

Publication septembre 2023

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2022

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation du Carif-Oref de Normandie. Cet outil est alimenté par les Points relais conseil (PRC) et les organismes certificateurs normands. Il permet une observation large et partagée du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) en Normandie via ses trois grandes étapes que sont l'entretien conseil en PRC, la recevabilité et le passage en jury.

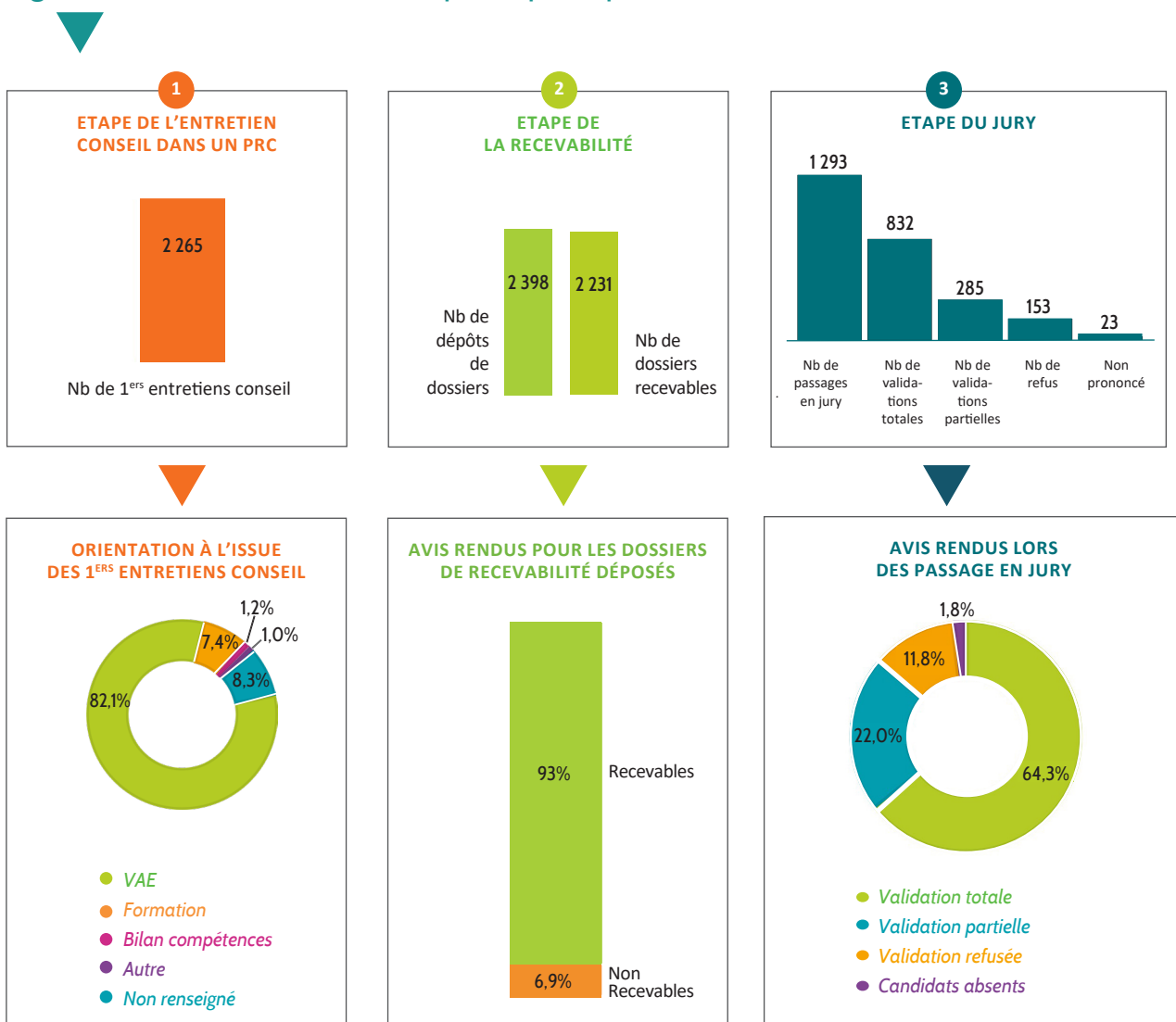


Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

2022, UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE POUR LA VAE

En 2022, l'activité de conseil des PRC s'est davantage centrée sur les entretiens de suivi et de suivi particulier qui ont vu leur nombre s'accroître tandis que les premiers entretiens conseil ont connu une baisse. Par ailleurs, les certificateurs normands ont constaté une augmentation du nombre de dépôts de dossiers de recevabilité et une légère diminution du nombre de passages en jury.

Figure 1 : Effectifs normands à chaque étape du parcours VAE en 2022



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie



BAISSE DE 8,4 % DES ENTRETIENS DANS LES PRC NORMANDS EN 2022

Le passage par un PRC permet aux candidats à la VAE d'être conseillés sur le bien-fondé de leur démarche, orientés vers une ou plusieurs certifications via la VAE ou être dirigés vers un autre dispositif. Outre le premier entretien conseil, des entretiens de suivi ou de suivi particulier sont proposés.

Moins de premiers entretiens conseil et davantage d'entretiens de suivi ou de suivi particulier

Tous types d'entretiens conseil confondus, 3 274 entretiens ont été dispensés dans les PRC normands, soit 8,4 % de moins qu'en 2021. La baisse générale observée concerne les premiers entretiens conseil, au nombre de 2 265 en 2022 contre 2 753 en 2021, soit une baisse de 17,7 %. Cependant, les entretiens de suivi et les entretiens de suivi particulier voient leur nombre augmenter passant ainsi de 697 entretiens de suivi en 2021 à 752 en 2022, soit une hausse de 7,9 % et de 125 entretiens de suivi particulier en 2021 à 257 en 2022, soit une augmentation de plus du double.

Les conseillers PRC proposent un suivi spécifique aux personnes dans des situations sociales particulières, parce que l'écrit ou les différentes démarches administratives paraissent compliqués.

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé tout au long de la démarche VAE, afin de lever les difficultés qui peuvent être rencontrées.

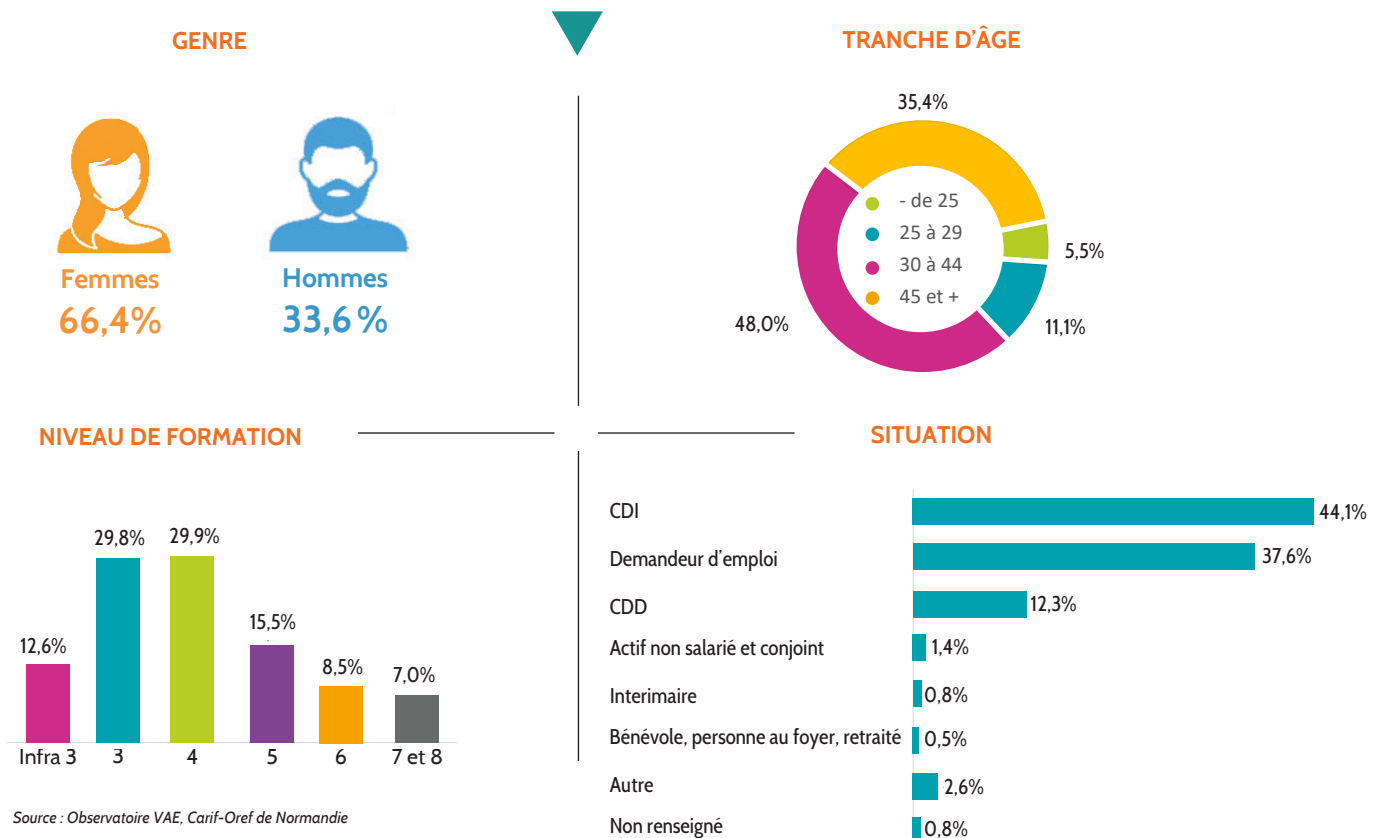
La valorisation de l'expérience de ces publics fragiles est d'autant plus complexe qu'elle peut être morcelée et acquise dans différents environnements, voire à l'étranger. Les candidats peuvent bénéficier de plusieurs rendez-vous pour faire aboutir leur démarche de VAE. Cet accompagnement est différent de l'accompagnement méthodologique réalisé par les organismes accompagnateurs qui se concentrent sur la réalisation du dossier et la préparation au jury.

82,1 % des candidats dirigés vers une solution de VAE ou de VAE hybride

Les conseillers PRC sont amenés à formuler plusieurs préconisations pour une même personne à l'issue de l'entretien conseil. 59,2 % des personnes reçues en 2022 ont été dirigées vers une solution de VAE et 22,8 % ont été orientées vers de la VAE hybride combinant validation de l'expérience et dispositif complémentaire de formation sur mesure.

Au regard de leur expérience, 29,2 % des personnes sont orientées vers un diplôme de l'Education nationale, 14,7 % vers un diplôme d'Etat du sanitaire et social, 14,3 % vers un diplôme de l'enseignement supérieur et 13,6 % vers un titre professionnel du ministère du Travail. Cette répartition est constante d'une année à l'autre.

Figure 2 : Profils des personnes accueillies en 1^{er} entretien conseil dans un PRC en 2022



Les femmes et les personnes en emploi plus nombreuses

Le nombre de femmes qui se présentent dans un PRC progresse de 62,3 % en 2021 à 66,4 % en 2022. Elles sont plus nombreuses que les hommes (33,6 %).

La tranche d'âge des candidats est similaire aux années précédentes, 48 % ont entre 30 et 44 ans et 35,4 % sont âgés de plus de 45 ans.

Un tiers des personnes (30,9 %) dispose d'un niveau supérieur au baccalauréat. 72,3 % des personnes ont un niveau bac ou infra bac.

58,6 % des candidats sont en emploi (CDI, CDD, intérim, actif non salarié et conjoint) contre 52,4 % en 2021, soit 6,2 points de plus. Les demandeurs d'emploi représentent 37,6 % des personnes reçues en PRC soit 6,8 points de moins qu'en 2021.

Les conseillers PRC davantage à la rencontre de potentiels candidats

Les conseillers PRC ont animé 125 réunions d'information collectives sur la VAE en 2022 (26,3 % de plus qu'en 2021), touchant ainsi 1 053 personnes (26,6 % de plus qu'en 2021). 271 réunions partenariales (avec Pôle emploi, des entreprises...) qui visent à présenter le dispositif VAE de manière adaptée, ont également été mises en place, soit une augmentation de 27,8 % par rapport à 2021.

2 398 DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN 2022 EN NORMANDIE

Avertissement : les chiffres globaux de 2022 ne peuvent être comparés à ceux de l'année précédente. Ces derniers pour des raisons techniques n'intégraient pas les données des DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail qui ont fait l'objet d'un traitement à part, hors données globales, car partiellement fournies. Néanmoins, nous donnons quelques indicateurs d'évolution entre les deux années hors champ DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail.

Les personnes commencent leur parcours VAE par l'étape de la recevabilité. Elles doivent renseigner le ou les dossier(s) de demande de recevabilité. Une fois complété, le dossier est remis à l'organisme certificateur sélectionné par le candidat. Chaque organisme vérifie l'éligibilité de la demande au vu de l'expérience décrite.

2 398 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands. Le Dava Normandie enregistre 1 435 dossiers contre 1 390 en 2021 (soit 3,2 % de hausse). La DREETS (certifications du « Social et paramédical ») inscrit 456 candidats à la recevabilité contre 380 en 2021 (soit 20 % de plus).

Entre 2021 et 2022 et hors champ DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail, le nombre de dossiers de recevabilité a augmenté de 9,4 % passant ainsi de 2 087 à 2 283 dépôts.

Titre du diplôme	Niveau de diplôme Européen
Aucun diplôme	Infra 3
CAP, BEP	3
Baccalauréat	4
DEUG, BTS, DUT, DEUST	5
Licence, licence professionnelle, BUT	6
Maîtrise, Master 1	6
Master 2, DEA, DESS, Diplôme d'ingénieur	7
Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

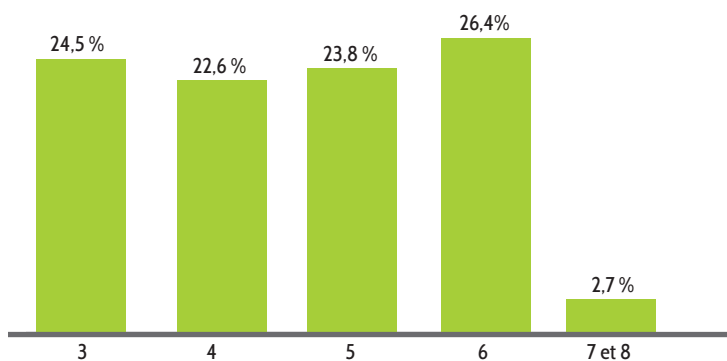
Les DREETS et DDETS enregistrent 115 dossiers concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail. Le Cefedem (Musique et danse) compte 111 demandes de recevabilité. La Drajes (Jeunesse et sports) voit le nombre de dossiers déposés baisser de 11,4 % avec 70 dossiers en 2022 contre 79 en 2021. Le Cnam connaît également une baisse de 31,9 % passant de 72 dossiers enregistrés en 2021 à 49 en 2022.

Le taux de recevabilité atteint 93 %. Pour la plupart des certificateurs, les taux de recevabilité se situent entre 80 % et 100 % (voir tableau 3 page 7), hormis pour la Dirm-Memn (Direction inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord) avec 73,3 %.

Hausse des demandes de certifications de niveau 3 (hors champ DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail)

Les demandes de certifications de niveau 3 (24,5 %) connaissent une augmentation de 1,3 points par rapport à 2021 (23,2 %). Même phénomène constaté pour les demandes de certifications de niveau 5 (23,8 %) et 6 (26,4 %) qui connaissent une augmentation de 0,5 point pour la première et 1,4 points pour la seconde. A l'inverse, les demandes de niveau 4 (22,6 %) baissent de 2,2 points par rapport à 2021 (24,7 %). Les demandes 7 et 8 (2,7 %) connaissent également une diminution de 1 point.

GRAPHIQUE 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN 2022, EN NORMANDIE, SELON LE NIVEAU DE LA CERTIFICATION VISÉE



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie



Les certifications du Social et paramédical toujours en tête des demandes

La FAP (Famille Professionnelle) *Santé action sociale, culturelle et sportive* regroupe 46,1 % des demandes de recevabilité en 2022 et se hisse loin devant les autres familles professionnelles. Les certifications de la FAP *Services aux particuliers et aux collectivités* arrivent au deuxième rang avec 10,2 % des demandes. Viennent ensuite les certifications relatives aux *Commerce* et à la *Gestion administration des entreprises* (respectivement 7,7 %) 92 % des candidats à la recevabilité sont regroupés dans les 10 premières FAP.

TABLEAU 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS
PAR FAP EN 2022 EN NORMANDIE

FAP (Familles professionnelles)	Part (%)
Santé, action sociale, culturelle et sportive	46,1
Services aux particuliers et aux collectivités	10,2
Commerce	7,7
Gestion administrative des entreprises	7,7
Enseignement, formation	5,5
Maintenance	4,2
Transports, logistique et tourisme	3,7
Hôtellerie, restauration, alimentation	3,2
Industries de process	2,1
Agriculture, marine, pêche	1,7
Total	92,0

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Au total, 314 certifications différentes ont été visées par les candidats à la VAE en 2022. 45,5 % des certifications concernent un candidat unique (pour 6 % du total de candidats).

Le Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé arrive en tête des certifications les plus demandées en 2022 : 270 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 11,3 % de l'ensemble des demandes de recevabilité (64 dossiers de moins par rapport à l'année précédente).

Le Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur est positionné au deuxième rang, avec 177 dossiers déposés, soit 7,4 % de l'ensemble des demandes (stable par rapport à l'année précédente). Le diplôme d'Etat d'Aide-soignant arrive juste après avec 164 dossiers, soit 6,8 % de l'ensemble des demandes (18 dossiers de moins par rapport à l'année précédente). Le Diplôme d'Etat Accompagnement éducatif et social se positionne à la quatrième place avec 137 dépôts de dossiers (46 dossiers de moins par rapport à l'année précédente) suivi par le CAP Accompagnement à la petite enfance avec 111 dossiers remis (douze dossiers de moins par rapport à l'année précédente). Les dix premières certifications rassemblent 50,1 % des candidats.

TABLEAU 2 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN 2022,
EN NORMANDIE, POUR LES DIX CERTIFICATIONS
LES PLUS DEMANDÉES

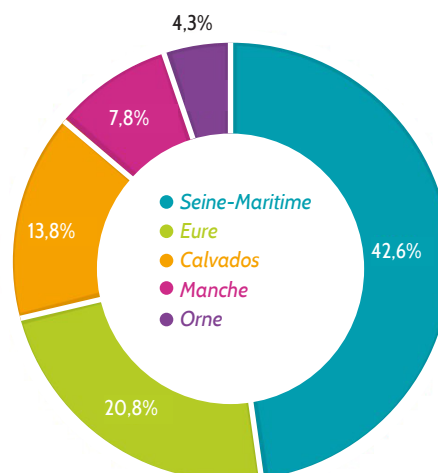
Certifications	Effectif	Part (%)
Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	270	11,3
Moniteur-Educateur (Diplôme d'Etat ex Cafme)	177	7,4
Aide-soignant	164	6,8
Accompagnant éducatif et social	137	5,7
Accompagnant éducatif petite enfance (CAP)	111	4,6
Professeur de musique (Diplôme d'Etat)	111	4,6
Management commercial opérationnel (BTS)	77	3,2
Auxiliaire de puériculture	62	2,6
Educateur de jeunes enfants	53	2,2
Conseiller en économie sociale familiale (Diplôme d'Etat)	40	1,7
Total 10 premières certifications demandées	1 202	50,1

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Une majorité de candidats seinomarins

89,3 % des candidats résident en Normandie. 10,7 % sont domiciliés dans une autre région. Les candidats seinomarins sont les plus nombreux, avec 42,6 % des dossiers déposés. L'Eure arrive à la deuxième place (20,8 %), avant le Calvados (13,8 %), la Manche (7,8 %) et l'Orne (4,3 %).

GRAPHIQUE 2 :
RÉPARTITION DES DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS
EN 2022, EN NORMANDIE, SELON LE DÉPARTEMENT DE
RÉSIDENTS DES CANDIDATS



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

1 293 PASSAGES EN JURY EN 2022, EN NORMANDIE

Avertissement : les chiffres globaux de 2022 ne peuvent être comparés à ceux de l'année précédente. Ces derniers pour des raisons techniques n'intégraient pas les données des DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail qui ont fait l'objet d'un traitement à part, hors données globales, car partiellement fournies. Néanmoins, nous donnons quelques indicateurs d'évolution entre les deux années hors champ DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail.

Le passage devant le jury est la dernière étape du parcours VAE. Il permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou de se la voir refuser si le jury estime qu'ils n'ont pas acquis les connaissances nécessaires pour obtenir la certification demandée. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury.

En 2022, les certificateurs normands ont organisé 1 293 jurys

Le Dava et la Drajes (jeunesse et sports) connaissent une baisse du nombre de jurys, soit 10,7 % de moins pour le premier avec 739 jurys contre 828 en 2021 et 24,2 % de moins pour le second passant de 66 jurys en 2021 à 50 en 2022.

Entre 2021 et 2022 et hors champ DREETS et DDETS concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail, le nombre de jurys a baissé de 2,6 % passant ainsi de 1 264 en 2021 à 1 231 en 2022.

A l'inverse, la DREETS (Social et paramédical) enregistre une hausse de 74,9 % avec 327 jurys contre 187 l'année précédente. Même phénomène constaté pour le Cnam qui passe de 13 jurys organisés en 2021 à 26 en 2022 et la Draaf (Agriculture) qui indique 26 jurys en 2022 contre 11 en 2021 (voir tableau 3 page 7).

Les DREETS et DDETS déclarent 62 jurys concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail.

64,3 % des candidats ont obtenu une validation totale. Les personnes ayant obtenu une validation partielle sont 22 % et la part des refus est de 11,8 %.



Si la moyenne du taux de validation a du sens, le calcul du taux de validation totale au niveau de chaque certification est à prendre avec précautions, compte tenu des volumes de candidats positionnés sur chaque certification. Seulement deux certifications ont permis à plus de 100 candidats de passer devant un jury. Il s'agit du Diplôme d'Aide-soignant (155 candidats) et du Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé (113 candidats).

Les hommes obtiennent légèrement plus fréquemment que les femmes une validation totale : 66,5 %, contre 63,5 % pour ces dernières. La part de validation partielle est plus élevée chez les femmes (23,7 %, contre 17,9 % pour les hommes).

54,9 % des candidats qui présentent une certification de la FAP Santé, action sociale, culturelle et sportive obtiennent une validation totale et 29,9 % une validation partielle.

Les taux de validation totale sont plus favorables dans la FAP Transports, logistique et tourisme (91,5 %) et la FAP Industries de process (83,0 %) qui présentent plus de 20 candidats.



Le tableau ci-après synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : il ne saurait faire l'objet d'une comparaison de « performances » compte tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury.

**TABLEAU 3 :
LES CHIFFRES DE LA VAE PAR CERTIFICATEUR EN 2022,
EN NORMANDIE**

Certificateurs	Etape de la recevabilité			Etape du jury				
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)	Taux de candidat absent (%)
Dava (Éducation nationale)	1 435	1 367	95,3	739	65,8	20,3	11,4	2,6
DREETS (Social et paramédical)	456	392	86	327	55,4	30,9	13,8	0
DREETS et DDETS (ministère du Travail)	115	112	97,4	62	85,5	1,6	8,1	4,8
Cefedem (Professeur de Musique et danse)	111	98	88,3	2	50	50	0	0
DRAJES (Jeunesse et sports)	70	64	91,4	50	44	26	30	0
Cnam	49	47	95,9	26	57,7	34,6	7,7	0
Ecole des Fourriers (ministère des Armées)	45	45	100	14	78,6	21,4	0	0
Draaf (Agriculture)	34	33	97,1	26	76,9	15,4	7,7	0
Université Rouen Normandie	25	20	80	17	100	0	0	0
Université Caen Normandie	25	25	100	4	100	0	0	0
Dirn-Memn* (ministère de la Transition écologique)	15	11	73,3	3	33,3	66,7	0	0
Université Le Havre Normandie	10	9	90	19	94,7	5,3	0	0
Grandes écoles**	7	7	100	4	75	0	0	25
Réseau des CCI***	1	1	100	0	0	0	0	0
Total Normandie	2 398	2 231	93	1 293	64,3	22	11,8	1,8

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Précisions :

En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception des dossiers de recevabilité ou l'organisation du jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année.

*Dirn-Memn : Direction inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord.

** La catégorie « Grandes écoles » regroupe Néoma Rouen Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.

*** La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de Normandie.



Publication gratuite
Reproduction autorisée sous
conditions de mentionner la
source

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2022

Mise en page
Agnès Ercosman
Nathalie Grember
Carif-Oref de Normandie

Credit photo
Adobe Stock
Septembre 2023

Directeur de la publication
Luc Chevalier
Carif-Oref de Normandie
Analyse - Rédaction
Elise Dehays
Carif-Oref de Normandie

carif-oref
de normandie




**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**
Liberté
Égalité
Fraternité


RÉGION
NORMANDIE



Site de Caen
Unicité, Bat A
10 Rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Site de Rouen
Atrium
115 boulevard de l'Europe,
BP 1152
76176 ROUEN Cedex



Tél : 02 31 95 52 00



Email : contact@cariforefnormandie.fr